

Selon moi, d'après mon expérience de parlementaire, l'on n'aide personne si l'on dit qu'une chose est impossible parce qu'une partie seulement des nécessiteux en profitera. Je dis: ce que l'on peut obtenir pour les Prairies, aujourd'hui, nous l'aurons pour le reste du Canada, demain. Et je pense que c'est exactement ce qui se produit. Nous avons pu, il y a un an, présenter une amélioration importante pour les producteurs de grains de l'Ouest, en doublant les avances en espèces, et maintenant, un an plus tard, le reste du pays bénéficie de la même mesure.

C'est une bonne mesure. Elle n'a rien de révolutionnaire, puisqu'elle est basée sur quelque chose qui existe depuis longtemps, mais il était nécessaire de procéder à une mise à jour. Je suis heureux que l'on suive, à l'extérieur des Prairies, ce qui avait été fait il y a un an pour les producteurs de l'Ouest.

Ceux qui ne connaissent pas très bien l'agriculture pourraient peut-être penser que, maintenant que nous avons doublé le montant des avances en espèces, les producteurs sont tirés d'affaire; mais n'oublions pas que cet argent doit être remboursé. Bien sûr, c'est un prêt sans intérêt, mais ce n'est pas un cadeau. Ce n'est pas une avance sans garanties, c'est une avance sur des récoltes négociables, puisqu'elle dépend de ce que l'on obtiendrait normalement, ou annuellement, de récoltes déjà moissonnées.

Si le sénateur Olson avait été ici cet après-midi—mais il en est empêché—il aurait utilisé ce débat pour parler d'autres choses. Je suis dans ce milieu depuis suffisamment longtemps pour savoir que si l'on vous accuse de sortir du sujet, vous avez suffisamment de temps pour faire valoir vos arguments et revenir au sujet avant que vos adversaires aient pu faire adopter leur rappel au Règlement. On peut toujours dire que ce n'est pas suffisant, que d'autres choses sont nécessaires.

Le Sénat fait un bon travail. On dit qu'un jour nous serons télévisés et des sénateurs s'inquiètent de l'image que nous pourrions projeter. Lorsqu'on le met au défi, le Sénat peut généralement montrer ce dont il est capable.

Au cours des deux dernières semaines, nous avons entendu parler au comité de l'agriculture, des pêches et des forêts de l'ensemble de la question des coûts très élevés des herbicides et des pesticides pour les producteurs agricoles. C'est un sujet en soi. Les producteurs d'herbicides et de pesticides sont en train d'exploiter les agriculteurs—et le sénateur Barootes pourrait le dire mieux que moi—de la même façon que les entreprises pharmaceutiques ont pu, par le passé, imposer des prix exorbitants pour les médicaments brevetés. L'autorisation des médicaments génériques a eu un effet très salulaire.

Notre comité bipartite, sous la direction de l'honorable sénateur Marshall, étudie cette question. Nous estimons qu'il serait possible de réduire les prix des pesticides.

Les agriculteurs de l'Ouest sont préoccupés par le projet de loi sur les taux de transport des marchandises, qui parviendra peut-être au Sénat avant la fin de la semaine. Si ce projet de loi n'a pas été modifié, il permettra au CN, l'année prochaine, de présenter une demande de taux variables, sans devoir justifier sa demande. Cependant, les producteurs, les maires des petites villes et les présidents des conseils municipaux, ainsi que les associations agricoles, devront comparaître devant la Commission des transports pour prouver que cette requête leur fait du tort et qu'elle ne doit pas être approuvée.

[Le sénateur Argue.]

C'est le monde à l'envers, à mon avis. Nous pourrions parler de toute la question de l'absence de marchés ou des marchés en diminution. Nous pourrions parler du fait que le gouvernement refuse d'intervenir auprès des États-Unis au sujet des droits compensateurs appliqués au porc canadien.

Le gouvernement devrait protester contre le fait que les États-Unis ont recours aux subventions et aux concessions pour s'assurer des marchés d'exportation pour le blé. Cela constitue une importante menace économique pour les céréaliers canadiens.

Nous pourrions nous joindre à l'Association canadienne des producteurs de bovins, par exemple, dont la plupart des membres sont en bons termes avec le parti au pouvoir, laquelle s'est ouvertement opposée aux actes du gouvernement actuel lorsqu'il a décidé d'augmenter les quotas d'importation de bœuf en provenance de la Communauté économique européenne.

Il y a toute la question de la diminution des taux d'intérêt pour les producteurs agricoles. Les faillites agricoles posent un problème important, ainsi que la conservation des sols. L'Alberta et la Saskatchewan aggravent encore la question de la conservation des sols à cause de leur politique, qui consiste à encourager, pour ne pas dire forcer, les locataires qui ont contracté des baux agricoles à les acheter, au prix fort, ce qui les oblige à abandonner la production de bœuf et se lancer dans la production céréalrière.

Il y a la question de la politique de crédit sur la scène internationale et la menace que le gouvernement fait planer au-dessus des agriculteurs membres de la Commission canadienne du blé, en leur disant qu'ils devront participer à la politique de crédit du gouvernement canadien relativement à la vente des produits agricoles.

Honorables sénateurs, c'est un bon projet de loi qui est appuyé par tous les députés, j'en suis sûr. Il accorde avec un an de retard—et personne ne se plaint de ce rattrapage—l'augmentation des paiements anticipés pour le grain des Prairies. J'ai profité de l'occasion—de façon constructive j'espère—pour avertir le public, pour autant que le Sénat puisse avertir le pays, que d'innombrables programmes doivent être améliorés. J'espère bien que le Sénat pourra entreprendre une étude sur certains de ces domaines pour faire des recommandations qui nous aideront à résoudre certains de ces problèmes.

Des voix: Bravo!

Le sénateur Barootes: Honorables sénateurs . . .

Son Honneur le Président pro tempore: Honorables sénateurs, je tiens à vous signaler que si l'honorable sénateur Barootes parle maintenant, son discours aura pour effet de clôturer le débat sur la motion relative à la deuxième lecture de ce projet de loi.

Le sénateur Barootes: Honorables sénateurs, je tiens à féliciter mon cher ami le sénateur Argue pour la connaissance approfondie qu'il a du sujet depuis des années. Il est vrai que ce programme est parallèle au programme des paiements anticipés sur le grain des Prairies; l'année dernière, le sénateur Argue a contribué à augmenter le montant de ces paiements. Un an plus tard, cela s'applique maintenant aux autres cultures de toutes les régions du Canada. Autrement dit, ces paiements anticipés sont nécessaires pour d'autres denrées, et il existe d'autres mécanismes dans les programmes gouvernementaux, que le sénateur Argue connaît bien, pour favoriser la